



## SESSION DU CONSEIL REGIONAL

14, 15 et 16 décembre 2011

### AMENDEMENT

065

Déposé par le Groupe FRONT NATIONAL

### BUDGET PRIMITIF 2012

Fonction 9 : Action économique

Sous-fonction 91 : Interventions économiques transversales

#### MOTIFS :

Régulièrement la Région Rhône-Alpes subventionne divers projets syndicaux par le soutien au Dialogue social ou par le biais du fond régional d'action d'urgence. C'est ainsi que divers syndicats comme la CGT, CFDT, FO... se voient attribuer des subventions pour leur congrès national ou pour le fameux FRAU. Ainsi plusieurs milliers d'euros sont distribués sans aucun regard sur les résultats d'accompagnements des entreprises effectués par ces syndicats. Nous demandons l'arrêt de ces subventions.

#### AMENDEMENT :

Fonction 9 : Action économique

Sous-fonction 91 : Interventions économiques transversales

Sur la ligne « mutation et sécurisation des emplois », nous proposons de réduire le montant de 6 550 000€ en CF à la somme de 6 000 000€.

L'économie réalisée sera affectée au remboursement de la dette.